



Plan Sportif Fédéral
Fédération Française de
Handball
« Cap 2024 »

Sommaire

- 1- Préambule
- 2- Postulats
- 3- Démarche de progrès
- 4- Stratégie fédérale
- 5- Plan de développement des handballs de demain
- 6- Plan de services et de digitalisation des clubs
- 7- Plan de formation des dirigeants et des encadrants du handball
- 8- Plan de développement du vivre ensemble et de la citoyenneté
- 9- Plan de féminisation
- 10- Les acteurs
- 11- Les outils
- 12- Annexes
 - Le cadre politique fédéral « Performer »
 - .../

1- Préambule

Le projet de développement de la FFHB s'inscrit dans le cadre d'une profession de foi définie par l'équipe politique fédérale en place et qui trace le chemin à suivre jusqu'en 2024. (Annexe 1).

Dépositaire d'une délégation de service publique, la FFHB entend prendre toute sa part dans les politiques publiques de l'Etat, des collectivités et de son ministère de tutelle en particulier en construisant son projet sportif pour tous autour de 3 finalités :

- L'accès à la pratique pour tous et l'augmentation du nombre de pratiquants :
Objectif : 700.000 licenciés cap 2024
- La santé par l'activité physique et sportive du handball
- L'accès à la citoyenneté et la responsabilité au sein d'une fédération garante de démocratie et de liberté

Ainsi ce projet s'opérationnalise sur la base de 5 plans de progrès dont le club associatif de handball en est la cellule active et centrale.

Ainsi, ces 5 plans et leurs différentes actions visent toutes à accompagner, outiller, structurer les clubs fédéraux afin de :

- Amplifier l'implantation du handball et de ses pratiques dans le territoire
- Favoriser l'ancrage durable et responsable des clubs dans leur environnement

Par ailleurs, la réforme territoriale, voulue par l'Etat, a été l'opportunité pour la fédération et ses structures déconcentrées de renforcer leur coopération dans le cadre de relations collaboratives nouvelles au service de ce projet et de la réussite du handball français en général. Elle a aussi ces dernières années remis le club au centre de ses préoccupations, se définissant avant tout comme un fédération de clubs.

2- Postulats

La nature du projet, son sens, sont dictés par des constantes qui doivent guider en permanence les rôles et postures des acteurs qui oeuvrent à la réussite du projet :

- Le club est la cellule de progrès de l'activité Handball
- Le progrès n'est possible que si le club répond aux attentes sociales, éducatives, sportives et économiques des acteurs du milieu dans lequel il agit
- Le progrès des clubs doit se situer dans une perspective de développement durable et responsable
- La fédération, les ligues et comités agissent, en synergie et complémentarité pour faciliter, accompagner, outiller et valoriser les clubs dans leur vie quotidienne et leur démarche de progrès.

3- Démarche de progrès

Ainsi, les marges de progrès du club se situent à 3 niveaux:

- Le volume, la qualité, la diversité des activités et des services proposés à ses usagers, ses partenaires
- Les compétences individuelles de ses acteurs
- Sa capacité à s'organiser pour agir durablement

Par ailleurs, l'accompagnement fédéral se traduit par une somme d'actions concertées, synergiques et complémentaires destinée à:

- Fournir les orientations et les outils du progrès
- Former les acteurs qui agissent au sein du club
- Aider à la structuration et la pérennité des clubs

4- Stratégie fédérale

Pour ce faire, la stratégie fédérale vis à vis de ses structures est claire et constante :

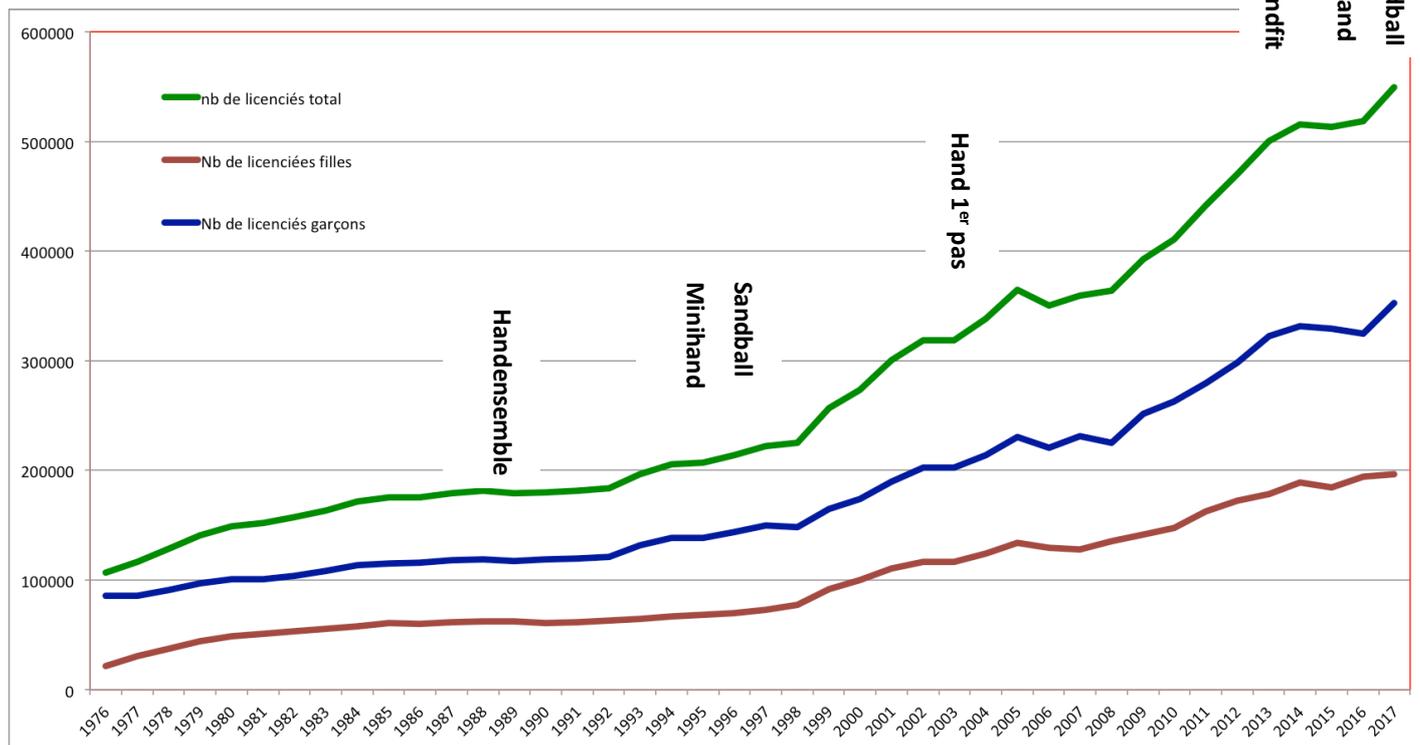
- **Être en veille permanente des besoins et attentes** des publics, clubs, comités et ligues
- **Fournir aux clubs, comités et ligues les outils, les moyens et l'accompagnement nécessaires** à la satisfaction de ces besoins et attentes
- **Impulser, en région, l'émergence de projets territoriaux** favorisant le développement et la cohérence de l'activité du handball et l'aménagement réfléchi du territoire en cohérence avec le projet fédéral et les politiques publiques.
- **Valoriser, à l'interne et à l'externe, les fruits du progrès de chacun des acteurs**

5- Plan de développement des handballs de demain

La FFHandball a, depuis 1995, progressivement proposé des offres de pratiques adaptées du Handball à 7 destinées à élargir ses publics, répondre à des attentes et des besoins liés à des contextes et environnements spécifiques et ce, dans une stratégie de développement quantitatif et qualitatif du Handball fédéral. Pour mémoire :

- 1985 : apparition du handensemble
- 1995 : apparition du Minihandball
- 1995 : apparition du Sandball
- 2004 : apparition du Handball 1^{er} pas
- 2014 : apparition du Handfit
- 2016 : apparition du BabyHand
- 2017 : apparition du Beach Handball
- En septembre 2018 : lancement officiel du Hand à 4

A n'en pas douter, comme l'évoque le graphique, ci dessous, si les différentes offres de pratiques, ne peuvent expliquer à elles seules, la progression importante et régulière des licenciés fédéraux, elles n'en constituent pas moins un accélérateur de développement, doublé pour la FFHandball d'une capacité à élargir ses publics, innover dans un contexte concurrentiel et renforcer son image de fédération en connexion avec la société et son évolution.



Il convient par ailleurs de préciser que le déploiement (réussi) de nouvelles pratiques ne peut être dissocié d'une approche plus globale traduite, pour les clubs, cellules opérantes, in fine, par leur capacité :

- à en assurer, bien sur, la qualité d'animation par la mobilisation de compétences adaptées
- à les mettre en pertinence avec leur contexte environnemental
- à en assurer la gestion humaine, administrative et financière
- à en assurer la promotion, la valorisation
- le cas échéant, à y adosser des prestations et des services

Enfin, la capacité des clubs, à absorber des pratiques et des usagers supplémentaires, n'étant pas infinie, la création de clubs, d'antennes, ou l'investissement de nouveaux lieux de pratique restent incontournables à un développement fort et durable.

Les nouvelles offres de pratiques sont capitales pour amener la FFHandball à 1 000 000 licenciés, femmes et hommes, compétitifs ou non, réguliers ou occasionnels, de 3 à 77 ans...

Pour cela, il s'agit de s'impliquer tous ensemble :

- en partageant le sens et les enjeux
- en informant et formant les acteurs clés (CTF, Chargés DVPT, référents SAC)
- en utilisant le pacte de développement et le CNDS comme leviers

et de promouvoir et valoriser l'usage des pratiques :

- en créant de l'événementiel autour des pratiques
- en développant des partenariats spécifiques
- en faisant évoluer les obligations et la labellisation des clubs
- en développant l'économie des clubs
-

5.1 – Le BabyHand des 3-5ans et des parents

Développer en :

- Orientant le CNDS territorial et local sur le développement de la pratique
- Appelant à projet BabyHand et écoles sous couvert de « Génération 2024 »
- Incitant les clubs à créer des sections BabyHand
- Dotant les clubs engagés dans le concept BabyHand en matériel et ressources pédagogiques

Former en :

- Développer l'offre de formation animateur BabyHand
- Diffusant des ressources pédagogiques aux clubs

Promouvoir en :

- Mettant en place un événementiel en relation avec les structures petite enfance (Crèches, Halte-garderie, centres sociaux)
- Obtenant un partenariat fédéral dédié à la valorisation et l'accompagnement de la pratique

Valoriser en

- Organisant une valorisation des clubs engagés dans le concept BabyHand par la labellisation

5-2 Le Handfit, sport santé, bien-être

Développer en :

- Orientant le CNDS territorial et local sur le développement de la pratique
- Appelant à projet Handfit et entreprise
- Incitant les clubs à créer des sections Handfit
- Dotant les clubs engagés dans le Handfit santé en matériel et ressources pédagogiques
- Se dotant un outil digital de pratique

Former en :

- Développant l'offre de formation animateur et coach handfit (Habilitation territoriale)

Promouvoir en :

- Mettant en place des assises Handball et santé
- Impulsant des rencontres/journées/séminaires Handfit et entreprise en territorial
- Obtenant un partenariat fédéral dédié à la valorisation et l'accompagnement de la pratique

Valoriser en :

- Organisant un réseau et une valorisation des clubs « partenaire santé » au sein des acteurs de santé publique

5-3 Le Hand à 4

Développer en :

- Orientant le CNDS territorial et local sur le développement de la pratique
- Incitant les clubs à créer des sections Hand à 4
- Dotant les clubs engagés dans le Hand à 4 en matériel et ressources pédagogiques
- Créant une pratique compétitive saisonnière (Septembre-Mai-juin-juillet)
- Installant un réseau de référents HB académiques
- Intégrant le Hand à 4 dans les AS de collèges et lycées en lien avec UNSS

Former en :

- Co-construisant de offres de formation des enseignants (catalogue PAF MEN)
- Développant l'offre de formation animateur Hand à 4 (Habilitation territoriale)

Promouvoir en :

- Mettant en place un événementiel Hand à 4 et milieu scolaire « Génération 2024 »
- Mettant en place des événementiels en s'appuyant notamment sur des acteurs partenaires sociaux
- Obtenant un partenariat fédéral dédié à la valorisation et l'accompagnement de la pratique

Valoriser en :

- Organiser une valorisation des clubs engagés (Label)

5-4 Le Handensemble

Développer en :

- Orientant le CNDS territorial et local sur le développement de la pratique
- Incitant les clubs à créer des sections Handensemble
- Dotant les clubs engagés dans le Handensemble en matériel et ressources pédagogiques
- Obtenant la délégation Handfauteuil FFHandisport
- Créant une pratique compétitive Handfauteuil

Former en :

- Développant l'offre de formation animateur Handensemble
- Développant, le cas échéant, un certificat « entraîneur Handfauteuil »

Promouvoir en :

- Mettant en place une coupe de France Handfauteuil
- Obtenant un partenariat fédéral dédié

Valoriser en :

- Organisant une valorisation des clubs engagés (Label)

5-5 Le Beach Handball

Développer en :

- Orientant le CNDP territorial et local sur le développement de la pratique
- Incitant les clubs à créer des sections Beach Handball
- Dotant les clubs engagés dans le Beach Handball à en matériel et ressources pédagogiques
- Créant une pratique compétitive saisonnière (Juin-juillet)
- Intégrant le Beach HB dans les AS de collèges et lycées en lien avec UNSS

Former en :

- Créant une offre de formation « animateur Handball sur sable »
- Créant un certificat « entraîneur Beach handball »

Promouvoir en :

- Obtenant un partenariat fédéral dédié
- Mettant en place un événementiel estival

Valoriser en :

- Organisant une valorisation des clubs engagés (Label)

Au final pour l'ensemble du déploiement de ces actions, les orientations et missions des différents acteurs seraient les suivantes :

- Pour la fédération
 - Identifier et déployer des outils mutualisés aux services des clubs
- Pour les territoires (Ligues et comités)
 - Construire un schéma territorial de développement des pratique et ses modalités de mise en œuvre avec stratégie, objectifs et indicateurs
 - S'engager dans la promotion et les événementiels liés aux pratiques
 - Construction d'un plan territorial d'offres de formation à destinées à l'encadrement des pratiques avec stratégie, objectifs et indicateurs
- Pour les clubs
 - Créer et/ou développer les différentes pratiques au sein ou autour de la structures pour développer de nouveaux licenciés ou de nouveau partenariat
 - S'inscrire dans les différentes formations pour encadrer qualitativement les pratiques

6-Plan de services et de digitalisation des clubs

Le service aux clubs est à considérer comme un ensemble d'outils, de ressources, de compétences, de moyens et d'actions que les acteurs fédéraux et territoriaux développent, organisent, articulent et rendent accessibles pour répondre aux attentes et besoins des clubs.

Ainsi le projet de développement de services aux clubs passe par un engagement fort des acteurs fédéraux et territoriaux pour :

Impulser et concrétiser:

- la création d'un pôle de services aux clubs dans chaque territoire
- la mise en place de schémas territoriaux de création de clubs ou d'activité handball
- la mise en place d'une politique d'accompagnement à l'ancrage local et la modernité des clubs

Coordonner et animer:

- un groupe permanent représentatif de la typologie des clubs fédéraux
- un groupe permanent des pilotes territoriaux « services aux clubs »
- un groupe permanent transversal aux services et acteurs fédéraux impactés par le « services aux clubs »

Agir :

- pour créer, outiller et promouvoir les offres de pratiques
- pour créer et rendre disponible des services d'intérêt général facilitant la vie des clubs
- pour renforcer les relations avec le milieu scolaire
- pour créer et/ou renforcer des projets et partenariats au service de la fonction sociale des clubs

Faciliter :

- la diffusion et l'accessibilité des outils et services à l'ensemble des clubs
- la mutualisation des outils et services d'initiative territoriale relevant de l'intérêt général

Veiller et recenser:

- les besoins et attentes des clubs en matière d'outils et de services
- les différents outils et services d'initiative territoriale dédiés aux clubs
- les bonnes pratiques et innovations en matière de services aux clubs

Evaluer :

- la pertinence et l'efficacité des outils et services dédiés aux clubs
- le degré d'expansion de l'activité handball sur le territoire national
- régulièrement le degré de satisfaction des clubs au regard des outils et services rendus

Valoriser :

- par la conception, la mise en œuvre et la garantie, d'un dispositif de valorisation des clubs en relation avec une CMCD rénovée
- par l'encouragement et la valorisation des initiatives et innovations en matière d'outils et de services aux clubs

6-1 Ainsi dans le domaine de la digitalisation des clubs

Les constats sont sans appel :

- Le handball n'est plus le même pour tous
- Les attentes des publics sont singulières, à satisfaire pour le bien de la communauté sous peine d'ubérisation
- Les clubs consacrent trop d'énergie à la gestion et pas assez à la satisfaction des publics
- Le digital n'est qu'un outil mais extrêmement puissant
- Le sport et ses clients se numérisent, les clubs... non!!

Les objectifs sont clairs

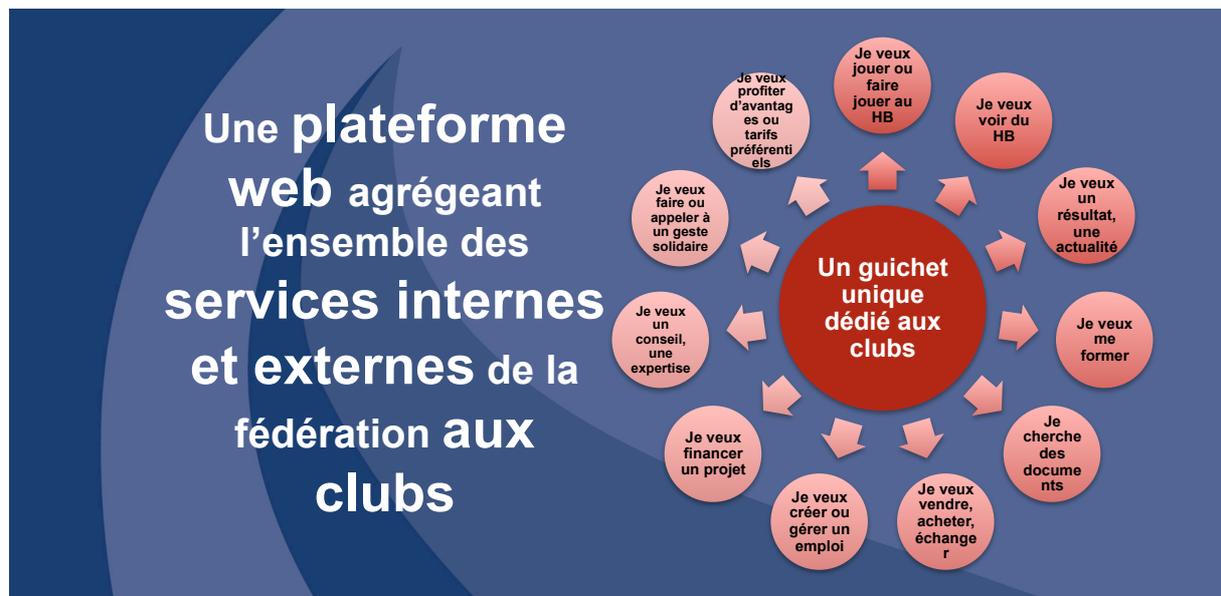
- Agir pour transférer l'énergie « gestion » en énergie « services à l'utilisateur »
- Agir sur 3 cibles: le dirigeant, le coach, le client
- Agir pour développer le modèle économique des clubs
- Accompagner le club à passer d'un modèle 1.0 à un modèle 3.0

Les domaines à digitaliser

- Des solutions numériques pour les pratiquants pour accompagner les pratiques, individualiser les programmes, séduire et fidéliser, développer et vendre du service
- Des solutions numériques pour les coaches pour professionnaliser, faciliter et transmettre des contenus qualitatifs,
- Des solutions numériques pour les dirigeants afin d'aider à la gestion administrative et financière, aider au diagnostic et à la décision, collaborer et manager au sein du club, mobiliser des bénévoles, lever des fonds participatifs aux projets, communiquer, vendre et promouvoir ses activités et services

6-2 Ainsi dans le domaine du service aux clubs:

Les besoins de services sont multiples et non exhaustifs. Ces besoins sont à identifier, mutualiser et surtout rendre accessible par un guichet unique dédié aux clubs



6-3 Dans le domaine de la valorisation des clubs :

Il s'agit d'œuvrer pour mettre en place un concept de valorisation du clubs, au delà des labels et des obligations sportives jusqu'alors en cours afin de :

- D'assurer la valorisation du club et ses acteurs dans toutes dimensions liées à la qualité de son ancrage local et sa valeur ajoutée: éducative, sociale, sportive, économique, partenariale
- De faciliter la promotion du club auprès de ses clients potentiels et ses partenaires
- Favoriser l'accueil dans les clubs
- Mettre les clubs dans une dynamique de progrès

Au final pour l'ensemble du déploiement de ces actions, les orientations et missions des différents acteurs seraient les suivantes :

- Pour la fédération
 - Identifier et déployer des outils mutualisés aux services des clubs
 - Animer et coordonner des réseaux d'acteurs fédéraux et territoriaux
 - Mettre en place un concept de valorisation/labellisation des clubs
- Pour les territoires (Ligues et comités)
 - Accompagner le déploiement des outils digitaux vers les clubs
 - S'inscrire dans le concept et opérationnaliser la labellisation des clubs
- Pour les clubs
 - Utiliser les outils et solutions numériques proposées

7- Plan de formation des dirigeants et encadrants du handball

La réforme de l'architecture des formations FFHB doit permettre de franchir un saut qualitatif au regard des enjeux et transformation profonde que connaît notre société en général et le sport en particulier.

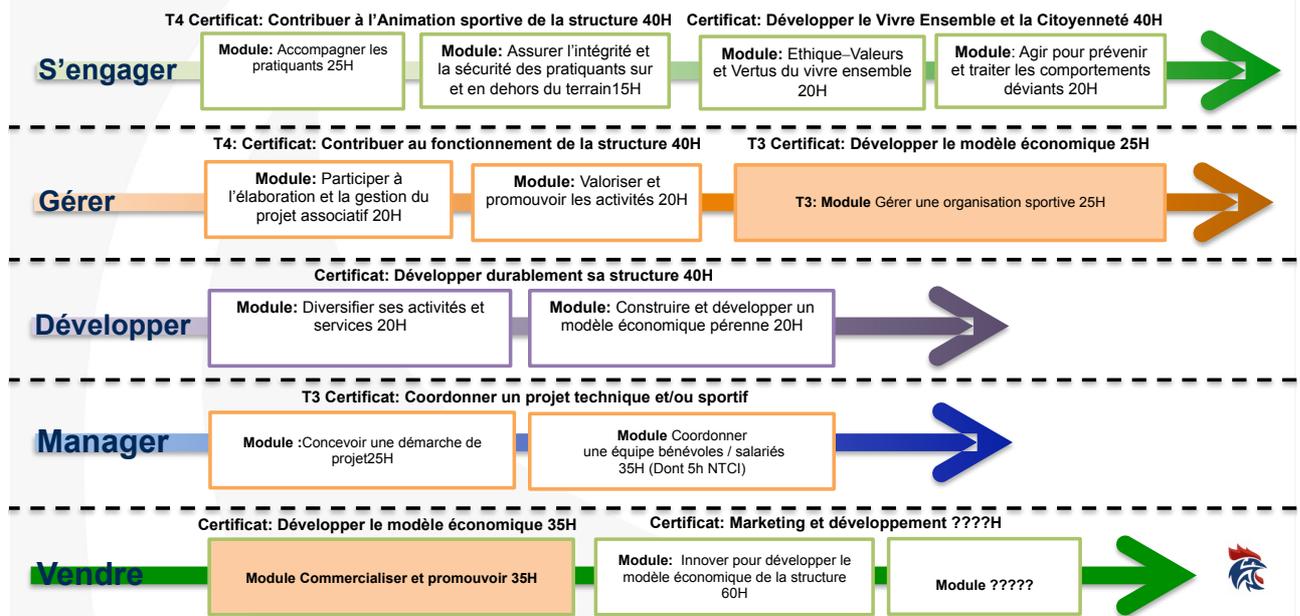
Ainsi les dirigeants et encadrants de demain doivent être à même de contribuer à :

- Une gestion optimale et rigoureuse de leur structure associative
- Développer une offre d'activités et de services adaptée à chaque adhérent de la structure
- Ancrer durablement la structure dans son environnement
 - par le développement d'un modèle économique pérenne
 - le développement du vivre ensemble et de la citoyenneté

C'est face à ces enjeux que la FFHB construit une architecture de formation pragmatique, accessible, permettant de renforcer les compétences de ces acteurs de façon souple et adaptée que l'IFFE et ses OF territoriaux ont la nécessité d'opérationnaliser par la construction et le déploiement d'un plan fédéral et de plans territoriaux de formation permettant de couvrir ces besoins.

Ainsi en pratique, l'IFFE veillera, par un dispositif d'habilitation des OF territoriaux au déploiement d'offres de formation spécifiques pour les dirigeants du handball

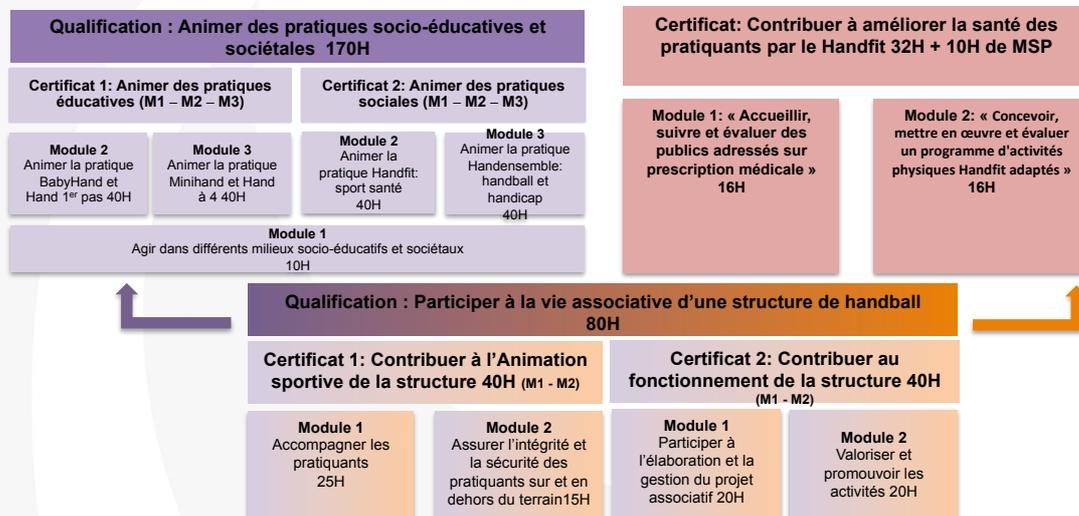
Parcours de formation du dirigeant handballeur



Parallèlement, il s'agit d'opérer un levier fort de l'accueil et de l'encadrement des pratiques pour tous par la formation. Ainsi la modularité de notre architecture permet d'ambitionner l'encadrement, à terme, de toutes pratiques compétitives ou non par un cadre formé.

Parcours de l'EDUCATEUR DE HANDBALL

PSC1



Au final pour l'ensemble du déploiement de ces actions, les orientations et missions des différents acteurs seraient les suivantes :

- Pour la fédération
 - Identifier et déployer des outils mutualisés aux services des clubs
 - Délivrer les habilitations des OF territoriaux à la mise en place des formations territoriales
- Pour les territoires (Ligues et comités)
 - Déployer des offres de formations en direction des dirigeants et éducateurs dans le cadre d'un plan de formation territorial
 - Inciter les clubs à s'engager dans les formations
- Pour les clubs
 - S'engager dans les différentes formations proposées

8- Plan « Vivre ensemble et citoyenneté » du handball

Le Handball jouit, à bien des égards, d'une image positive auprès du grand public comme le confirment différentes enquêtes (Annexe Kantar sport). Ses fondements et les valeurs qu'il véhicule en font, historiquement, un sport éducatif et psycho social qui contribue au développement de la citoyenneté.

La vie associative de ses 2 400 clubs accueillant plus d'un demi-million d'adhérents femmes et hommes: pratiquants, bénévoles, dirigeants et salariés, en écho des termes solidarité, partage, accessibilité, mixité sociale et convivialité, prend sa part dans cette nécessaire cohésion nationale, en réponse ainsi à sa mission de service public.

En outre, la réussite de ses équipes de France constitue une vitrine qui ne peut qu'afficher et promouvoir hautement ces valeurs.

Ceci étant, plongée dans un environnement complexe et souvent tourmenté, la situation et l'évolution de notre discipline ne la mettent pas à l'abri, comme la récente actualité liée aux paris sportifs nous l'a rappelé vertement, de déviances de nature à nous faire admettre, identifier, analyser, comprendre et agir sur des phénomènes et des comportements dont la FFHB, comme toute composante de la nation ne peut être indemne. Ainsi, dans un contexte socio-économique et géo politique difficile qui accentue les inégalités, invite à l'individualisme, à l'intolérance et au repli sur soi, il importe plus que jamais que la fédération occupe sa place dans cet effort de cohésion sociale.

L'enjeu est donc de promouvoir ce souci de l'Autre auprès de chaque acteur et de le traduire en projets, en actions afin que partout, la FFHB, ses clubs et ses acteurs soit reconnu dans leur environnement comme un lieu du « bien vivre ensemble » grâce au handball.

Pour cela, il faut ouvrir les yeux, informer, former, promouvoir et savoir valoriser ce qui est exemplaire, réprimer le cas échéant ce qui ne l'est pas.

8-1-Promouvoir par le Handball les valeurs citoyennes de la république

- ***Mieux connaître les déviances et comportements contraires aux valeurs de la république dont celles du handball***
 - Mise en place d'un observatoire des incivilités et déviances vis à vis des valeurs fédérales
 - Mise en place d'une commission fédérale éthique et citoyenne
- ***Former les acteurs du Handball à la citoyenneté***
 - Mise en place d'offre de formation continue en direction des éducateurs sportifs agissant en milieu spécifique et confrontés à des problématiques spécifiques
 - Conception et ingénierie d'une formation distancielle. Intégration dans les formations actuelles des cadres dirigeants, techniciens, arbitres des contenus relatifs aux valeurs éducatives et citoyennes du sport à partir d'une formation en distanciel
 - Mise en place d'une offre de formation visant à développer le vivre ensemble et la citoyenneté

- ***Mieux communiquer sur les valeurs de la république et les vertus du handball pour valoriser, sensibiliser et mobiliser***
 - Utilisation du Centre de Ressources Documentaires pour diffuser et valoriser les bonnes pratiques et les ressources existantes en matière de citoyenneté
 - Diffusion d'un kit accueil et d'une campagne d'adhésion destinés à promouvoir les valeurs du Handball et favoriser l'adhésion fédérale
 - Valoriser l'exemplarité des clubs en matière de citoyenneté par la labellisation et la valorisation par des appels à projet spécifiques

8-2 Faciliter l'accès à une pratique du Handball encadrée et régulière favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté sociale

- ***Mieux connaître la pratique sportive des différents publics***
 - Mise en place d'Assises des clubs agissant en QPV et ZRR
 - Mise en place d'un réseau territorial d'accompagnateurs citoyens
 - Mise en place et animation d'un réseau des clubs agissant en QPV et ZRR
 - Animation et dialogue de gestion réguliers du réseau des chargés de développement territoriaux
- ***Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant, l'éducation, la santé par le handball, l'insertion sociale et professionnelle***
 - Développement et promotion de la mixité dans les pratiques
 - Développement de la parentalité et du lien parents – enfants par la pratique du BabyHand pour les 3-5 ans en relation avec les réseaux REAAP CAF
 - Développement et promotion d'une pratique mixte, plaisir, santé, bien-être, Handfit permettant d'accueillir des publics souffrant d'affection de longue durée dans la cadre d'une prescription médicale
 - Développement de l'inclusion sociale par le Handensemble
 - Développement de partenariats avec des acteurs à forte valeur ajoutée sociale
- ***Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier***
 - Promotion et accompagnement des clubs, comités et à l'accueil de jeunes volontaires
 - Mobilisation des clubs dans le cadre du Service National Universel
 - Création d'un fonds de dotation « France Handball » destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et l'accompagnement de projets citoyens
 - Appel aux volontariats, à l'engagement et la prise de responsabilité des jeunes dans

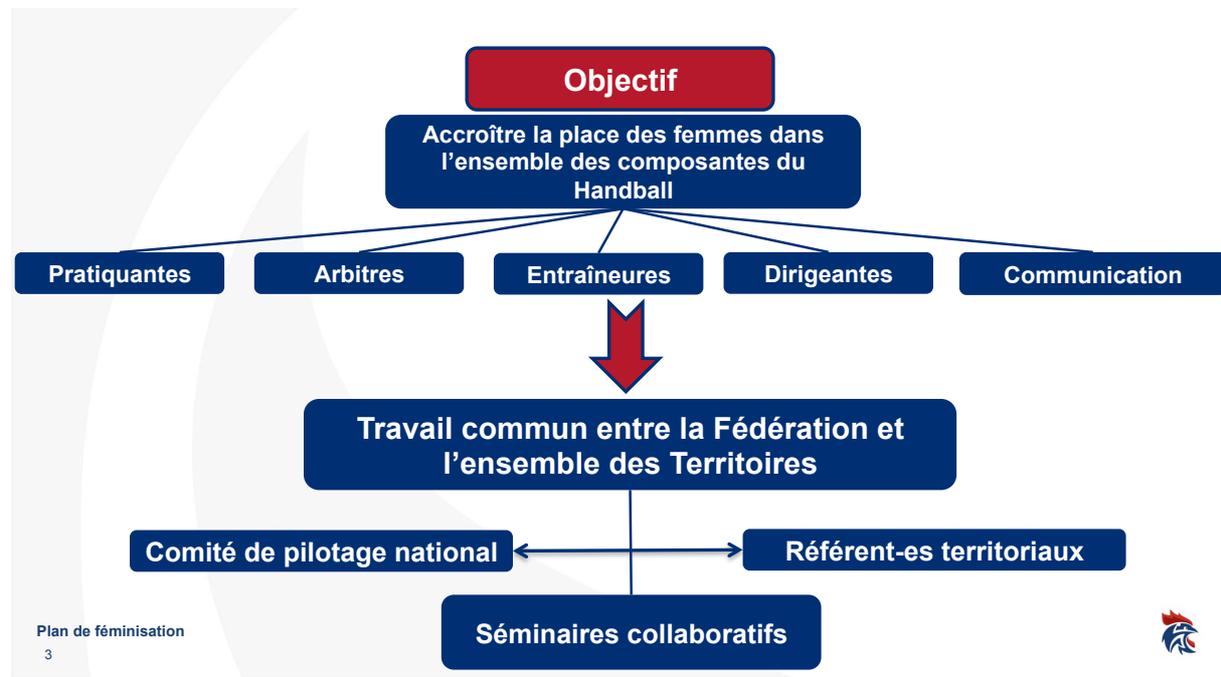
Au final pour l'ensemble du déploiement de ces actions, les orientations et missions des différents acteurs seraient :

- Pour la fédération
 - Coordonne et anime un réseau de référents territoriaux « citoyenneté »
 - Déploie des campagnes d'information et de prévention sur les valeurs de la république et les vertus du handball et sur les phénomènes déviants
 - Développe des partenariats nationaux avec des acteurs impliqués dans la citoyenneté
- Pour les territoires (Liges et comités)
 - Construire et mettre en œuvre un plan d'actions et de collaboration avec les clubs relevant d'un statut QPV et ZRR
 - Construire et mettre en œuvre un plan d'actions en direction des publics éloignés de la pratique
 - Déployer des offres de formations sur le « Vivre ensemble et la citoyenneté » dans le cadre d'un plan de formation territorial
 - Accompagner le déploiement du dispositif « service civique » et/ou « Service National Universel » le cas échéant
- Pour les clubs
 - S'engager dans les différentes formations proposées
 - Développer des actions et des pratiques destinées à accueillir des publics qui en sont éloignés

9- Plan de féminisation du handball

Même si au demeurant le handball reste un sport très féminisé avec plus d'un tiers de ses licenciés, il n'en reste pas moins que la féminisation des pratiques et l'engagement des femmes dans les instances du handball est un élément fort de la politique fédérale.

Ainsi,



9-1 Sensibiliser, informer et accompagner les territoires

- Regroupement de l'ensemble des référent-es territoriaux pour effectuer un retour d'expérience, donner les orientations nationales et proposer des interventions diverses en lien avec le projet fédéral
- Mise à disposition d'un espace de partage collaboratif en ligne. Cet outil à destination des référent-es territoriaux permet de partager et d'échanger sur l'ensemble des éléments relatifs au plan de féminisation
- Interventions lors des différents regroupements qui rythment la saison de la CCA pour sensibiliser les acteurs et actrices aux stéréotypes de genre

9-2 Favoriser l'accès des femmes à la prise de responsabilités

- Proposer une formation qui permet d'appréhender les stratégies d'accès aux responsabilités tout en accompagnant la stagiaire dans une dynamique d'évolution et de changement
- Formaliser un système de Mentoring à l'échelle nationale avec des mentors identifiés et reconnus pour leurs compétences. Ils ou elles vont mentorer des femmes qui aspirent à être accompagnées dans leur prise de responsabilités
- Créer un clip à dimension pédagogique car il est possible d'effectuer un réel travail de réflexion à partir des messages et images véhiculés
- Mise en place d'actions par la CCA visant à augmenter la place des femmes dans l'arbitrage (parité dans les désignations, regroupement et valorisation des arbitres féminins, féminiser les tenues vestimentaires ...)

- Conception d'un support pédagogique permettant aux territoires de proposer des ateliers de sensibilisation aux stéréotypes. Cet outil complet permet de proposer des contenus adaptés aux typologies de public différentes

9-3 Consolider et développer la pratique

- Accompagner les actions territoriales qui visent à promouvoir la pratique auprès des jeunes filles et des femmes via les nouvelles offres de pratiques (Handfit, BabyHand, Hand à 4....) et les regroupements spécifiques
- Sensibiliser et favoriser l'engagement des hommes du Handball dans le processus de féminisation

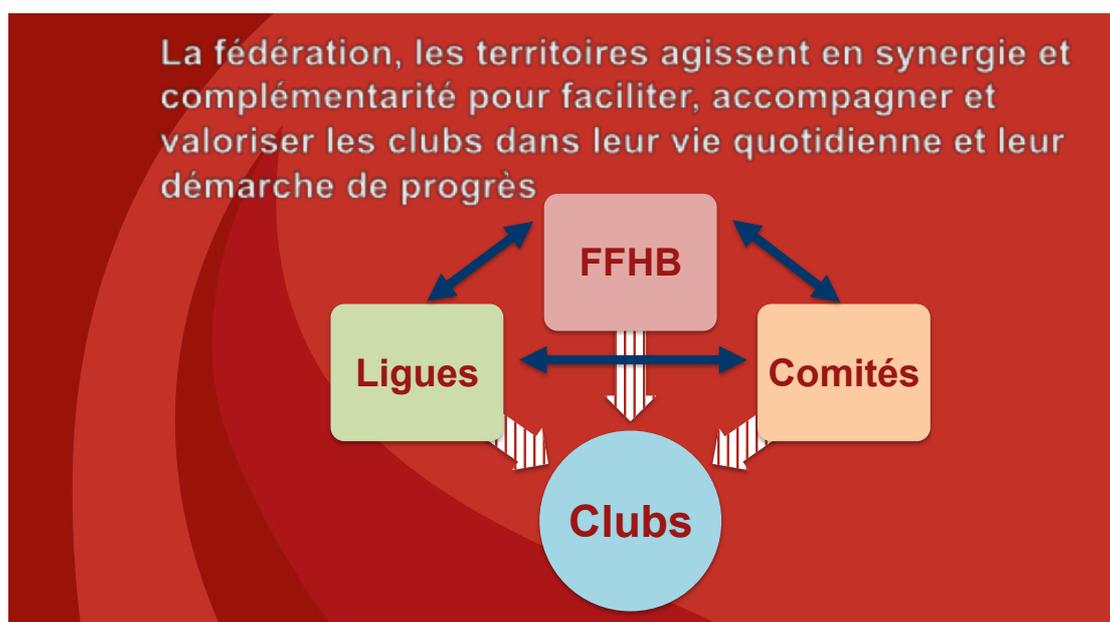
9-4 Concevoir des outils de communication adaptés

- Proposer des visuels personnalisables par les territoires pour la conception d'outils de

Au final pour l'ensemble du déploiement de ces actions, les orientations et missions des différents acteurs seraient les suivantes :

- Pour la fédération
 - Animer et coordonner un réseau territorial de référents féminisation
 - Construire et déployer des outils de promotion
- Pour les territoires (Ligues et comités)
 - Accompagner les clubs à s'engager dans le déploiement de pratiques à forte implication féminine : Handfit, Hand à 4, BabyHand
 - Inciter les clubs à s'engager dans les formations
- Pour les clubs
 - S'engager à développer l'accès des femmes
 - Déployer des projets innovants sur la pratique féminine

10- Les acteurs du projet



Ainsi, sont identifiés comme acteurs clés :

- Pour la fédération :
 - Les élus fédéraux en charge du plan sportif fédéral
 - Les élus en charge des domaines partagés liés au plan sportif fédéral : IFFE
 - Les élus en charge du pacte de développement et de la territorialité
 - Le DTN et ses adjoints en charge des domaines liés au plan sportif fédéral
 - Le directeur financier
- Pour le territoire :
 - Le président de la ligue régionale
 - Le représentant des présidents de comités départementaux du territoire
 - Les élus en charge des domaines partagés liés au plan sportif fédéral : Pôle formation et pôle services aux clubs
 - Le CTS coordonnateur de l'ETR
 - Les membres de l'ETR, pilotes des domaines partagés liés au plan sportif fédéral : pôle formation et pôle services aux clubs
 - L'élu et/ou le salarié en charge de la gestion financière du territoire

Chaque année, et en tant que de besoin, le président de la fédération invite les acteurs clés fédéraux et territoriaux du projet à se rencontrer pour un dialogue d'échange, d'évaluation et de gestion.

11- Les outils du projet

Le déploiement de l'ensemble de ces plans d'action et leur réussite nécessitent des modalités organisationnelles rigoureuses et novatrices qui doivent tenir compte de la réforme territoriale voulue par l'Etat et d'une évolution forte du modèle de clubs et de nos organisation.

Ainsi, la fédération mis en place des outils de nature à favoriser la réussite des projets, la cohérence d'actions et la complémentarité entre les acteurs de ses organes déconcentrés ligues et comités tout en maintenant un accompagnement de proximité des clubs. Ces outils

- Les projets de territoires partagés entre la ligue et ses comités
- Les plans de formation territoriaux
- Le pacte de développement, contrat d'objectifs entre le territoire et la fédération et son tableau de bord
- Le pôle services aux clubs et ses déclinaisons territoriales
- Les appels à projet favorisant l'innovation
- Les labellisations destinées à valoriser les actions des clubs

ANNEXES

1- Le cadre politique fédéral : « PERFORMER »

Ces dernières années de nombreux bouleversements ont eu lieu. Le sport a pris une place importante dans notre société et le paysage sportif a lui-même profondément évolué. Ainsi de nombreuses activités sportives non fédérales (running, marche...) connaissent un succès de masse sans précédent, les femmes envahissent de plus en plus le marché sportif, la recherche de bien-être (physique et mental) devient une motivation essentielle à la pratique sportive, la professionnalisation du sport s'est poursuivie, un secteur professionnel du sport s'organise et se construit, des réductions budgétaires importantes s'imposent au monde fédéral et une réforme territoriale vient bousculer nos organisations sportives.

Les fédérations sont donc aujourd'hui confrontées à des défis sans précédents dans un univers où la concurrence est de plus en plus contraignante.

Pour relever ces défis et sans trahir les valeurs qui sont les nôtres, nous nous devons de porter un projet innovant et ambitieux afin que le handball reste un sport référent. Notre équipe souhaite porter un programme qui permette à l'ensemble de nos clubs de transformer ce qui semble être des contraintes en opportunités de développement.

3 objectifs stratégiques prioritaires :

1. **Etre performant sportivement :** Confirmer et consolider nos performances sportives :

Le handball est le sport collectif français le plus titré. Cette réussite sportive a contribué ces dernières décennies à positionner notre sport comme un acteur incontournable du sport français et fait la fierté de l'ensemble des handballeurs et handballeuses. En outre, elle a facilité le développement du handball tant sur le plan sportif qu'économique.

Dans la perspective de la candidature de la France à l'organisation des Jeux olympiques 2024, le handball a incontestablement un rôle à jouer et doit accroître son rayonnement international. Pour ce faire, nous devons maintenir un niveau de performance sportive élevé à tous les niveaux (palmarès, arbitrage, organisation de compétitions internationales) et optimiser la valorisation de cette excellence sportive afin que notre fédération en tire des bénéfices au profit de l'ensemble des handballeurs et handballeuses.

Ce premier objectif se traduit par les engagements suivants :

- **Définir/rédiger le nouveau PPF** pour maintenir et stabiliser notre niveau de performance de notre dispositif de renouvellement de notre élite (former les élites, former l'encadrement, obtenir des résultats internationaux, ...) et le mettre en œuvre durant l'Olympiade.
- **Accroître le rayonnement européen et international du handball :**
 - ✓ Poursuivre l'organisation de grands événements sportifs internationaux : Réussir le mondial 2017 et l'euro 2018, lancer l'euro 2022,
 - ✓ Performer aux JO de Tokyo,
 - ✓ Préparer l'accueil des JO 2024 si Paris est désigné Ville Olympique,
 - ✓ Renforcer notre présence internationale au sein des instances européennes et mondiales du handball.

- **Maitriser le développement du professionnalisme** et nos relations avec le monde professionnel mais également assurer aux sportif(ve)s professionnel(le)s une insertion professionnelle post carrière réussie.
 - ✓ Négocier la convention FFHB/LNH
 - ✓ Tirer les enseignements des états généraux du handball féminin et s'interroger sur la gouvernance fédérale de ce secteur vers une autonomie de la LFH.
 - ✓ Installer des arbitres professionnels

- **Accroître la notoriété du handball** en installant durablement notre « marque » handball au sein du paysage sportif contemporain. Grâce à nos actions et à nos résultats sportifs, la fédération s'est constituée une notoriété qu'il convient de renforcer dans un univers de plus en plus concurrentiel et où la communication digitale est devenue un élément fondamental d'une stratégie marketing moderne. Pour ce faire, nous devons installer le handball français comme une « marque » dont l'image et la notoriété pourront nous aider à attirer des partenaires et à renforcer ainsi nos ressources budgétaires.
 - ✓ Mettre en place une stratégie de communication digitale cohérente
 - ✓ Concevoir une stratégie média pour développer les droits TV
 - ✓ Poursuivre notre politique d'organisation de grands événements

- **Réussir l'installation de la maison du handball** dans son environnement ainsi que l'équilibre de son modèle économique. La maison du handball doit constituer un outil structurant pensé au service de toute la communauté du handball. En outre, elle doit positionner notre sport comme un sport ayant atteint une certaine maturité sportive et institutionnelle. Elle doit permettre à toute notre communauté d'avoir un lieu de partage, d'échanges, d'entraînement, et d'hébergement qui sera au service du haut-niveau mais aussi du handball amateur. Enfin, elle doit également être un outil au service de notre développement budgétaire en nous permettant de développer des ressources propres afin de nous assurer un levier d'indépendance financière non négligeable à l'égard des subventions publiques en baisse constante.
 - ✓ Faire en sorte que la maison du handball soit la maison de tous les handballeurs et handballeuses.
 - ✓ Implanter le siège de notre fédération.
 - ✓ Accueillir nos équipes et nos instances nationales.
 - ✓ Implanter l'IFFE.
 - ✓ Accueillir notamment les activités du handball d'Ile-de-France
 - ✓ Créer un centre de ressources national et international.
 - ✓ Ouvrir les activités de la maison vers nos partenaires institutionnels ainsi que le monde de l'entreprise (accueil de séminaires, ...).
 - ✓ Vendre les produits de notre marque (boutique) et fidéliser notre clientèle.
 - ✓ Créer un pôle économique chargé de la gestion et de la prospection de recettes privées (état des lieux de nos partenariats/audits,...)

2. Etre performant socialement : Promouvoir la dimension sociale et sociétale en améliorant le service aux clubs pour conforter et développer nos actions citoyennes et notre ancrage social :

L'action d'une fédération ne doit pas se réduire à se préoccuper du haut-niveau. En effet, sans les licencié(e)s, sans les clubs, et sans les territoires, un sport ne peut pas prétendre être un sport de référence.

La fédération de handball a toujours été une fédération responsable à l'égard de son environnement. Elle a toujours su s'adapter aux attentes de ses licencié(e)s et répondre ainsi à sa mission de service public. Aujourd'hui et demain encore plus qu'hier, nos clubs vont devoir relever des défis en la matière et la fédération se doit de les accompagner dans leurs missions de demain.

Il s'agit également pour notre fédération de continuer son développement progressif afin de lui assurer un positionnement central dans le paysage sportif contemporain et de répondre à sa mission de développement du handball au profit du plus grand nombre.

Fière de la responsabilité sociétale qui nous incombe, notre équipe entend bien la poursuivre de façon renforcée.

Ce deuxième objectif se traduit par les engagements suivants :

- **Diversifier et développer notre offre de pratiques** pour répondre aux nouvelles attentes et offrir aux clubs de nouvelles perspectives de développement sportif et économique.
 - ✓ Etablir un état des lieux du développement de nos pratiques.
 - ✓ Adapter notre offre actuelle de pratique à tous nos publics potentiels (jeunes, seniors, femmes, hommes, valides et non-valides, entreprises...) et développer de nouvelles pratiques compétitives ou non pour répondre aux nouvelles attentes sociétales notamment de bien-être.
 - ✓ Développer l'ensemble de nos offres de pratique sur tous les territoires en tenant compte de la spécificité régionale (existence d'intercommunalités par exemple) et de leur singularité.
 - ✓ Poursuivre la féminisation de notre sport à tous les niveaux (sportive et encadrement).
 - ✓ Contribuer au développement durable en favorisant des pratiques, processus respectueux de l'environnement...

- **Se doter d'outils de développement adéquates :**
 - ✓ Former et professionnaliser les acteurs du handball et les structures.
 - ✓ Faire évoluer notre offre de formation par une nouvelle architecture structurante de notre vie associative (IFFE et ITFE).
 - ✓ Renforcer nos relations avec l'Education Nationale et les fédérations sportives scolaires suite à un séminaire à prévoir à l'issue du mondial.
 - ✓ Développer la fonction arbitrale grâce à la réforme lancée lors de notre dernier congrès.

3. Réussir la réforme territoriale en revisitant le dialogue avec les nouvelles régions, avec une organisation, une gouvernance et un management plus adaptés de nos ressources humaines, matérielles et financières.

La réforme territoriale doit être une occasion pour notre fédération de revisiter les relations avec nos organisations territoriales, de revoir les mécanismes de fonctionnement et de communication. Cet objectif ne peut se faire qu'en impliquant à chaque fois que cela est possible les élu(e)s territoriaux mais aussi les professionnel(le)s.

Dans ce contexte, l'évolution des compétences est un des enjeux les plus cruciaux qui nous attend. Pour ce faire, nous nous sommes dotés d'un Institut de formation qui devra dans les années à venir monter en puissance afin de doter nos élu-es, nos professionnel-les des compétences nécessaires à ce nouveau modèle de fonctionnement.

Ce troisième objectif se traduit par les engagements suivants :

- **Accompagner les territoires** dans la mise en œuvre de la réforme territoriale notamment dans les domaines de leur organisation, des ressources humaines et du suivi des orientations stratégiques fédérales.
- **Créer les conditions d'un dialogue plus collaboratif** et plus concerté entre élus et entre élu(e)s et professionnel(le)s.
- **Responsabiliser davantage les territoires** et leur **donner une plus grande autonomie** dans leur gouvernance en créant et mettant en place un outil (**pacte de développement**).
- Consolider les budgets des nouvelles ligues.
- **Développer les services structurant aux clubs.**
- **Améliorer la communication interne.**
- **Créer les conditions d'innover et/ou d'expérimenter.**
- **Créer les conditions d'un rajeunissement de nos dirigeant-es.**
- **Revisiter notre architecture de formation** pour répondre aux enjeux de performance, de développement et de professionnalisation de nos territoires en créant toujours plus de compétences dans notre encadrement sportif ou non.